

PORTRAIT DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE AU QUÉBEC



Version brève



Une recherche menée par le
Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD

PORTRAIT DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE AU QUÉBEC



Version brève



Une recherche menée par le
Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD

Cette version brève ainsi que la recherche dans sa totalité peuvent être consultées et téléchargées sur le site Internet du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD (www.rocqld.org).

La reproduction, totale ou partielle, est permise à condition d'en mentionner la source.

Éditeur

Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD
8605, rue Berri, 3^e étage
Montréal, Québec
H2P 2G5

Téléphone : 514-387-0716 / 1-866-387-0716

Télécopieur : 514-387-7230

Courriel : info@rocqld.org

Site Internet : www.rocqld.org

Chargée de projet : Audrey McKinnon

Recherche et rédaction : Audrey McKinnon et Dorothée Lacroix

Collaboration : Bineta Ba, Kim De Baene et Mariane Kaliaguine

Comité d'encadrement : Marcela Cid, Hélène Bruneau, Sylvain Plante et Josée Lacoursière

Mise en page et infographie : Kim De Baene

Illustrations et photos : Christopher Marchand, L'Ancre des jeunes, Diapason Jeunesse, Programme Alternative au Décrochage du Plateau Mont-Royal et Toujours Ensemble

Soutien financier : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage - ROCQLD
Montréal, septembre 2006

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-9809607-1-3

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cette recherche.

Un merci tout particulier à chacun des répondants pour le partage de vos expériences et pour la générosité témoignée lors des rencontres (vous pouvez consulter la liste des répondants dans la version longue de cette recherche).

Merci au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son appui financier.

Merci aux personnes des différentes régions qui nous ont aidés à cibler les organismes communautaires de lutte au décrochage sur leur territoire. Merci tout particulièrement aux Agences de développement de réseaux locaux de santé et de services sociaux, aux Forums jeunesse, aux Carrefours jeunesse-emploi, aux directions régionales du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux différents Centraide du Québec.

Merci aux membres du comité de travail, Marcela Cid, Hélène Bruneau, Sylvain Plante et Josée Lacoursière, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration du ROCQLD pour leur soutien, leur suivi et leurs commentaires.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Présentation	1
Introduction	3
Méthodologie	5
I. Typologie des pratiques communautaires de lutte au décrochage	7
A. Les traits communs	7
1) Approche globale et systémique	7
2) Prévention du décrochage	7
3) Participation volontaire aux activités	7
4) Interventions individualisées	7
B. Les cinq familles de pratiques	8
1) L'accompagnement aux apprentissages	9
2) L'alternative	10
3) Les activités de motivation	11
4) L'apprentissage par projet	12
5) La mise en action	13
Tableau synthèse	14
Faits saillants	16
II. Contexte de mise en œuvre des pratiques communautaires de lutte au décrochage	17
A. Le financement, une problématique vitale	17
1) Les deux modalités de financement des activités de lutte au décrochage	18
2) Les impacts d'un financement précaire	19
B. L'importance et les défis de la collaboration intersectorielle	20
1) Le rôle particulier des parents	20
2) La diversité des collaborations	22
3) Des collaborations à consolider	23
C. Le réseautage : des besoins qui persistent	24
1) Une forte présence sur les lieux de réseautage	24
2) Du local au " supra-local ", des attentes et des besoins qui diffèrent	24
Conclusion générale et recommandations	27
Bibliographie	31

PRÉSENTATION

Jusqu'à tout récemment, les pratiques communautaires de lutte au décrochage étaient essentiellement connues par les organismes promoteurs eux-mêmes, quelques bailleurs de fonds et les partenaires des milieux scolaires et des services sociaux directement impliqués dans leur mise en œuvre. La volonté de partager les "savoir-faire" et les approches privilégiées par chacun, doublée du désir de se définir une identité propre en tant que secteur émergent en lutte au décrochage a conduit à la naissance du *Regroupement d'organismes communautaires d'intervention auprès des jeunes décrocheurs potentiels ou réels de l'île de Montréal*, le ROCIDEC, en 1996. Le ROCIDEC, par le biais de ses représentations au sein d'instances communautaires et gouvernementales, a permis de faire valoir la pertinence et l'importance de la contribution du secteur communautaire. Il est ainsi devenu un acteur incontournable en matière de lutte au décrochage à Montréal et il a, entre autres, co-réalisé deux guides en soutien scolaire et familial avec la Direction de la santé publique. Ces guides visaient à faire connaître et reconnaître les modes d'interventions et les outils développés par les organismes communautaires.

Devant les nombreuses requêtes de représentation et les demandes des organismes communautaires à travers le Québec, le ROCIDEC devient en 2003 un regroupement national et change de nom pour le *Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage*, le ROCQLD. Depuis ce temps, le regroupement a consolidé sa permanence pour mieux répondre aux besoins de ses membres, assurer une représentation constante au sein d'instances de concertation intersectorielle et communautaire, et assurer une bonne transition de ses responsabilités de regroupement de type régional à national.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a soutenu les initiatives du ROCQLD et lui a permis de réaliser deux recherches de type exploratoire à l'échelle du Québec. La première recherche a permis de tracer un premier portrait des pratiques communautaires en lutte au décrochage au Québec et de créer un répertoire des organismes qui offrent des services et des activités de prévention, d'aide aux raccrocheurs et de réinsertion. À partir de ces premiers résultats obtenus, les membres du ROCQLD sont fiers de présenter les résultats de la seconde recherche. Celle-ci présente une typologie de l'action communautaire de lutte au décrochage au Québec, les

contextes de mise en œuvre des diverses activités communautaires proposées et identifie les besoins de réseautage de ces organismes pour faciliter leur développement et leur rayonnement dans toutes les régions du Québec.

Le dévoilement des résultats de cette deuxième recherche va de pair avec l'expression de nouveaux besoins en termes de services, de représentation et de nouvelles réalités territoriales. C'est pour cela qu'il nous a semblé pertinent de dévoiler la recherche lors de la *Première rencontre nationale de lutte au décrochage en milieu communautaire* à Québec les 26 et 27 octobre 2006.

J'invite les responsables des organismes communautaires ainsi que nos partenaires provenant de divers horizons à consulter les résultats de cette recherche. Il est souhaitable que la richesse, la diversité et les besoins de développement de l'action communautaire de lutte au décrochage au Québec soient diffusés le plus largement possible dans les différents réseaux. C'est en apprenant à mieux se connaître et à se reconnaître entre organismes communautaires mais aussi entre organismes partenaires, qu'ensemble nous pourrons développer et consolider un réseau fort pour mieux répondre aux besoins des jeunes en difficulté.

Bonne lecture!

Jean-François Lapointe
Président du ROCQLD

INTRODUCTION

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'un travail d'identification et de structuration du réseau communautaire de lutte au décrochage entrepris par le ROCQLD depuis quelques années. En 2004, le "Répertoire québécois des ressources en lutte au décrochage" a permis d'identifier plus d'une centaine d'organismes communautaires s'identifiant comme intervenants en décrochage. En 2005, pour bonifier ce travail, le ROCQLD a décidé d'entreprendre une recherche dont l'objectif est de mieux connaître et de comprendre la réalité de ces groupes en réalisant un portrait des actions communautaires de lutte au décrochage au Québec.

Mais les pratiques communautaires sont indissociables du contexte dans lequel elles interviennent, c'est-à-dire des conditions favorables ou défavorables dans lesquelles elles sont mises en œuvre. Afin de développer un portrait complet des actions de lutte au décrochage, nous avons convenu d'analyser les pratiques elles-mêmes mais également leur contexte de mise en œuvre. Voici les objectifs que nous nous sommes fixés :

- 1) *Développer une typologie de l'action communautaire de lutte au décrochage* : analyser les actions - projets - programmes mis en œuvre auprès des jeunes et de leurs parents à travers le Québec, les philosophies d'intervention des organismes, leurs objectifs et leurs structures.
- 2) *Analyser le contexte de mise en œuvre des pratiques et identifier les pistes de consolidation et de développement* pour les actions de lutte au décrochage. Les domaines choisis sont les suivants : le financement, la collaboration et le réseautage; la problématique de la reconnaissance est transversale à ces trois domaines.
- 3) *Identifier les besoins de représentation, d'échange et de soutien* que pourrait offrir un regroupement national.

La première partie de cette recherche présente ainsi une typologie des pratiques de lutte au décrochage à travers le Québec. Nous avons identifié cinq familles de pratiques qui se déclinent en plusieurs approches. Soulignons ici qu'il s'agit d'un portrait des pratiques et non des organismes. Par conséquent, un organisme peut se reconnaître dans plusieurs familles et approches (I). La deuxième partie présente une analyse des contextes de mise en œuvre qui s'appuie sur trois facteurs clés : le financement, la collaboration et le réseautage (II).

MÉTHODOLOGIE

Pour identifier et analyser les pratiques des organismes communautaires de lutte au décrochage et leur contexte de mise en oeuvre, nous avons sélectionné et interrogé cinquante-cinq (55) groupes totalisant quatre-vingt-dix (90) actions de lutte au décrochage. Outre le travail d'identification, nous avons également cherché à savoir si les pratiques de lutte au décrochage et les contextes d'intervention variaient selon les clés d'analyse suivantes : le type d'organisme, le territoire d'action et l'âge des participants.

Organismes rencontrés et collecte des données

Afin de mieux saisir la réalité des 55 organismes interrogés, nous avons privilégié les rencontres sur le terrain avec les responsables des activités.

Les organismes sélectionnés devaient répondre aux critères suivants :

- Être un organisme communautaire
- Avoir des objectifs clairement identifiés de lutte au décrochage
- Avoir une ou des activité(s) de lutte au décrochage récurrente(s) et éprouvée(s)

Nous avons choisi d'interroger des organismes dans chaque région pour avoir une vue d'ensemble du Québec. Cette représentativité géographique nous a semblé fondamentale afin que nos données reflètent la diversité du territoire québécois ainsi que les différentes réalités sociales et économiques qui le composent. Parmi eux, nous avons choisi d'intégrer tous les membres du ROCQLD.

Cependant, nous n'avons pas pu rencontrer des répondants de trois régions et il y a une forte représentation de la réalité urbaine.

Les clés d'analyse

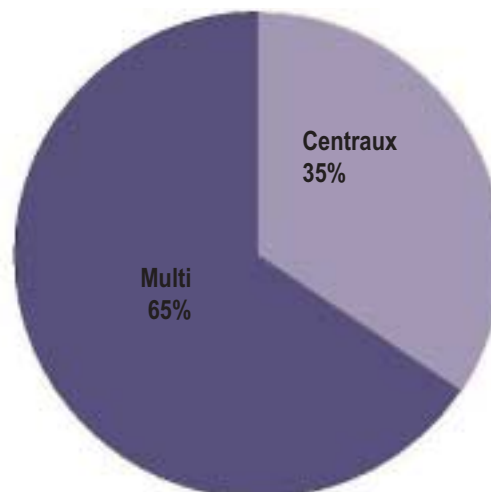
Le type d'organisme

Actuellement, le ROCQLD utilise la terminologie suivante :

Les groupes " centraux " sont les organismes dont la mission est principalement vouée à la lutte au décrochage.

Les groupes " multi " ont des missions plus larges que la lutte au décrochage. Ils ont différents volets d'intervention dont un volet clairement identifié d'intervention auprès des jeunes décrocheurs potentiels et/ou réels.

Répartition selon le type d'organisme
Centraux / Multi

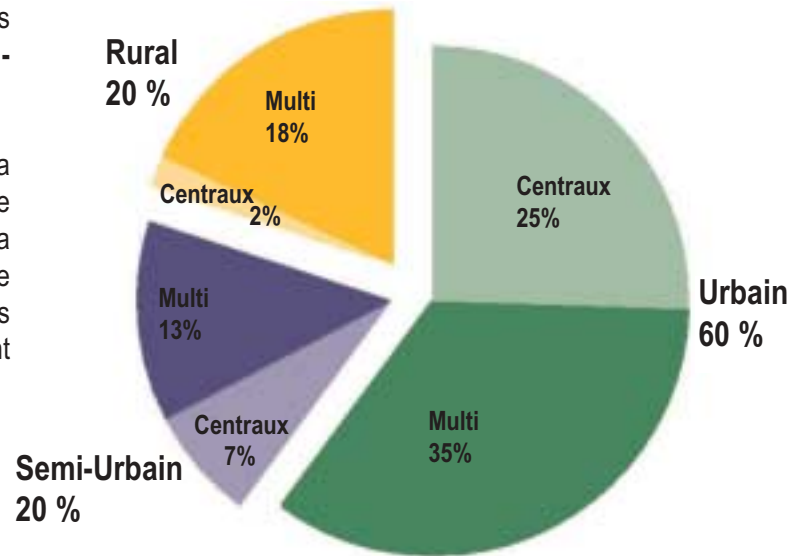


Le territoire d'action

Au fil des rencontres, il nous a également paru pertinent de classer les groupes selon leur territoire d'intervention. Nous avons ainsi identifié trois catégories de territoire : **rural, semi-urbain et urbain**.

Les critères retenus pour le classement sont la densité de la population, la population totale et le rôle économique que joue la municipalité dans la région¹. Nous avons aussi considéré la présence d'établissements scolaires post-secondaires comme un facteur d'urbanité, car ces derniers constituent des bassins de bénévoles et des partenaires qui favorisent grandement l'action des groupes communautaires.

Répartition selon le territoire d'action et le type d'organisme Centraux / Multi



L'âge des participants

Les participants des organismes ont été classés selon quatre grandes catégories :

- Les **enfants**, âgés de 6 à 12 ans (niveau primaire);
- Les **adolescents**, âgés de 12 à 17 ans;
- Les **15-18 ans**;
- Les **jeunes adultes** âgés de 16 à 30 ans.

Les trois dernières catégories se recoupent, mais ce choix s'explique par le fait que les organismes communautaires ciblent eux-mêmes les adolescents, les 15-18 ans ou les 16-30 ans; nous avons donc choisi d'être fidèles à leur découpage.

I. TYPOLOGIE DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Nous avons identifié cinq grandes familles de pratiques qui se déclinent en plusieurs approches. Ce ne sont pas des modèles mais bien des familles. En effet, chaque pratique a ses propres spécificités, mais certains traits communs nous permettent de les regrouper. Par ailleurs, précisons de nouveau qu'il s'agit d'une typologie de pratiques et non d'organismes. Plusieurs familles et approches présentées ici peuvent ainsi se retrouver au sein d'un même organisme. Mais, avant de présenter cette typologie (B), il est indispensable de mettre en évidence les traits communs aux actions de lutte au décrochage en milieu communautaire (A).

A. Les traits communs

Nous pouvons identifier quatre points communs fondamentaux aux actions de lutte au décrochage mises en place par les organismes communautaires, quels que soient le type d'organisme, le territoire d'action et l'âge des participants.

1) Approche globale et systémique

L'approche globale signifie que les organismes communautaires considèrent les jeunes dans leur totalité d'être humain. Leurs interventions ne ciblent pas uniquement les compétences scolaires de leurs participants mais tous les aspects de leur vie, car tous ceux-ci sont en interaction : l'estime de soi, la confiance, l'autonomie, l'*empowerment*, l'organisation, etc.

L'approche systémique va de pair avec l'approche globale car elle consiste à mettre en relation tous les environnements de vie des jeunes (l'école, la famille, les professionnels de la santé, etc.) et à travailler en collaboration avec tous ces acteurs qui interagissent avec ceux-ci.

2) Prévention du décrochage

Les groupes que nous avons rencontrés considèrent de façon unanime qu'ils travaillent en prévention, même si leurs participants sont des décrocheurs. En effet, tous les répondants travaillent en prévention du décrochage social qui est souvent un corollaire du décrochage scolaire.

3) Participation volontaire aux activités

Malgré le système des références, les organismes s'assurent du caractère volontaire de la participation des jeunes lors d'une rencontre préalable. C'est un critère essentiel car il faut que les jeunes participent activement à la démarche dans laquelle ils se sont engagés pour atteindre leurs objectifs.

4) Interventions individualisées

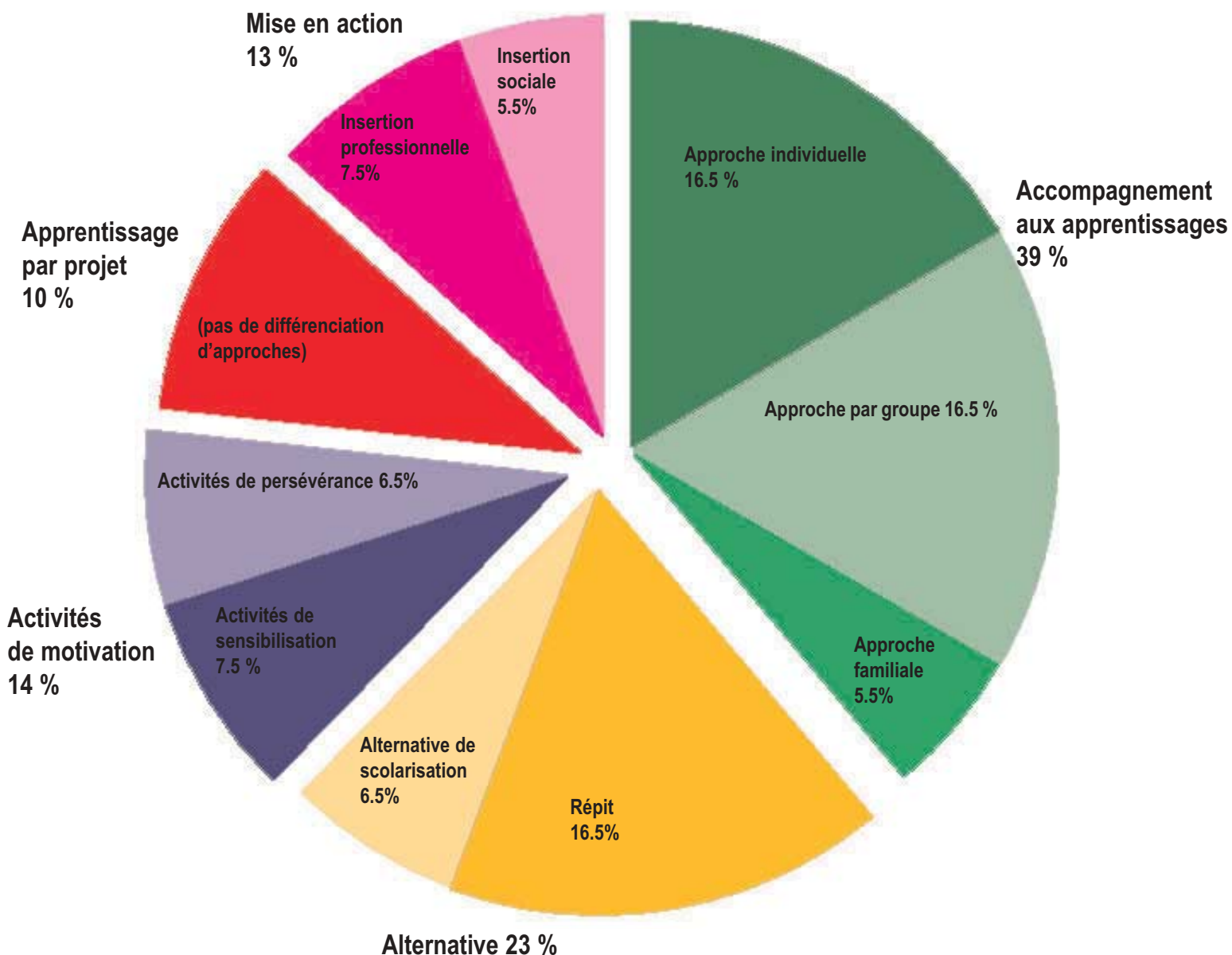
Afin de mieux répondre aux besoins et aux difficultés des jeunes, les groupes communautaires privilégient des interventions individualisées. En somme, les organismes développent des canevas d'intervention souples dans lesquels les intervenants bénéficient d'une certaine latitude pour s'adapter à la réalité spécifique de chaque jeune.

B. Les cinq familles de pratiques

La littérature et la recherche sur le terrain nous ont permis d'identifier les traits communs fondamentaux des actions de lutte au décrochage en milieu communautaire, mais également de distinguer cinq familles de pratiques : l'accompagnement aux apprentissages, l'alternative, les activités de motivation, l'apprentissage par projet et la mise en action.

Pour chaque famille, nous proposons une description du concept, des objectifs et des participants, mais également des différentes approches. Nous avons en effet décliné chaque famille en approches pour mieux refléter la pluralité des interventions. Par ailleurs, nous avons identifié les types d'organismes où l'on retrouve majoritairement ces familles et approches ainsi que les publics cibles.

Les cinq familles de pratiques et leurs différentes approches



1) L'accompagnement aux apprentissages

Les activités d'*accompagnement aux apprentissages*, communément appelées aide aux devoirs et aux leçons, constituent la famille de pratique la plus courante.

Le concept

Les activités d'accompagnement aux apprentissages commencent toujours par une période de détente et une collation. Ensuite vient la période d'apprentissage puis les activités ludiques qui sont souvent mises en place à titre de récompense pour les jeunes qui ont atteint leurs objectifs de travail. Une fois par semaine ou par mois, il y a également des projets de groupe pour que les participants développent des compétences en matière de collaboration et de travail d'équipe.

Les objectifs

La situation des jeunes ciblés révèle souvent des réalités socio-économiques et familiales difficiles. La période des devoirs est donc un moyen d'intervention psychosociale pour les groupes communautaires. Au-delà des apprentissages scolaires, les organismes visent à augmenter l'estime de soi des jeunes, à travailler sur leurs comportements, leurs compétences organisationnelles, etc.

Les participants

Ces activités s'adressent majoritairement aux enfants du deuxième et du troisième cycle du primaire¹.

Les types d'organismes et territoires d'action

Les activités d'accompagnement aux apprentissages se retrouvent dans tous les types de territoires (urbain, semi-urbain et rural). Soulignons toutefois qu'en milieu rural, les activités d'accompagnement aux apprentissages sont celles qui prédominent. Cette famille est principalement mise en place par les groupes "multi".

Les différentes approches

L'approche individuelle

Cette approche est principalement destinée aux enfants (6-12 ans). Chacun est jumelé à un adulte pour permettre une intervention plus flexible. On mise sur le développement d'un lien significatif entre l'adulte et l'enfant. Cette approche est presque exclusivement assurée par des bénévoles et c'est pourquoi elle prédomine en milieu urbain et semi-urbain (se référer page 19).

L'approche par groupe

Pour cette approche, le groupe est au cœur de l'intervention et les rencontres se déroulent autour des devoirs. Quant aux objectifs, ils sont davantage axés sur l'entraide entre pairs, le travail en équipe et le développement de compétences organisationnelles.

Notons cependant que l'approche par groupe naît parfois d'une contrainte (manque de bénévoles, condition imposée par le bailleur de fonds, etc.) et non d'un choix, car plusieurs organismes préféreraient offrir une approche individualisée, plus flexible.

L'approche familiale

Cette approche regroupe les activités de "modeling", de "coaching" et d'accompagnement. L'objectif est essentiellement d'outiller les parents pour qu'ils puissent accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s).

¹. Il est important de mentionner que nous avons rencontré de nombreuses initiatives d'accompagnement aux adolescents, mais elles ne correspondaient pas à l'ensemble des critères de sélection de notre recherche.



2) L'alternative

Apprendre autrement et en dehors des bancs d'école sont certainement les éléments qui caractérisent l'alternative.

Le concept

Au lieu de fréquenter l'école, les jeunes se rendent dans un organisme communautaire où ils bénéficient d'un suivi psychosocial individuel et où ils participent à différentes activités, seuls ou en groupe. Ce sont des activités académiques, manuelles, artistiques et des stages en entreprise. Les participants choisissent celles qui les intéressent.

Les activités offertes aux participants se déroulent selon un horaire de type scolaire. Et certains organismes proposent, en plus, des activités sociales le soir ou en fin de semaine pour amener les jeunes à participer à des projets de groupe.

Les objectifs

L'alternative permet aux jeunes d'apprendre autrement les matières scolaires, de prendre conscience de leurs compétences et de leurs goûts et, ainsi, de s'engager dans un processus de réflexion sur leur avenir. Ces activités permettent également aux participants de développer un sentiment d'appartenance.

Les participants

Les participants sont majoritairement des adolescents (12-17 ans) qui sont à fort risque de décrochage ou qui ont déjà décroché.

Les types d'organismes et territoires d'action

Les activités d'alternative sont généralement situées dans des centres urbains et mises en place par des organismes "centraux".

Les différentes approches

L'alternative de scolarisation

Ici les participants s'engagent sur une période d'une année scolaire ou plus. L'objectif est de permettre aux jeunes de réfléchir à leur parcours et à un projet de vie: retour à l'école, formation professionnelle, emploi, etc. Les jeunes sont jumelés avec un adulte lors de leurs ateliers manuels et académiques. Ce type d'approche individuelle est moins répandu et les places sont souvent limitées car cela nécessite beaucoup de ressources humaines².

Le répit

Le répit est une période d'arrêt de 1 à 10 mois. Les participants s'engagent dans un processus de réflexion concernant leur avenir, tout en poursuivant partiellement leur cheminement scolaire. L'objectif est de permettre un recadrage, une réflexion et une réinsertion dans un cursus scolaire régulier. La plupart de ces démarches ont une approche de groupe de type classe d'école.

2. Mentionnons qu'il existe aussi des organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire (École de rue) qui poursuivent un concept et des objectifs similaires à cette famille de pratiques. Les Écoles de rue se distinguent cependant par leur clientèle particulière. Ce sont des jeunes de 16 à 24 ans, principalement des jeunes de la rue qui s'intègrent difficilement au milieu scolaire régulier. Les Écoles de rue se distinguent également par la structure des activités offertes, qui est un partenariat entre un organisme communautaire et une commission scolaire. Finalement, une autre spécificité des Écoles de rue est qu'elles offrent la diplomation aux jeunes. Pour en savoir plus, les Écoles de rue ont réalisé une recherche les définissant. Cette dernière est disponible à : www.maisondauphine.org/intro.html ainsi qu'à www.repitjeunesse.com.



3) Les activités de motivation

Nous avons regroupé dans cette famille toutes les activités qui visent à motiver les jeunes à persévérer dans leur cheminement scolaire.

Le concept

La palette d'activités est large : ce sont des séances d'information et de promotion de la réussite scolaire, des projets ponctuels de valorisation ou d'amélioration des conditions de vie des jeunes, des ateliers ou des jeux sur le décrochage, des séances d'information qui portent sur le marché du travail, des moments d'accompagnement individuel, etc.

Ce sont majoritairement des actions sporadiques, réalisées en groupe au sein des écoles. Mais cette famille de pratiques regroupe aussi les activités qui s'adressent à la communauté et qui visent à faire connaître les ressources en plus de promouvoir la persévérance scolaire.

Les objectifs

Il s'agit de faire prendre conscience aux jeunes et à la communauté de l'importance de rester à l'école, de les motiver à persévérer et, au-delà, de les accompagner dans leur cheminement de vie.

Les participants

Les adolescents (12-17 ans) constituent le public le plus fréquemment visé, car c'est une période sensible pour le décrochage.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques dans tous les types de territoires et ce sont principalement les organismes " multi " qui offrent ces activités.

Les différentes approches

Les activités de sensibilisation

Cette approche regroupe toutes les activités qui visent à sensibiliser les jeunes à la réalité du décrochage. Ces actions sont ponctuelles et s'adressent principalement aux jeunes de 15-16 ans. Citons par exemple les animations en classe qui visent, par le jeu et la discussion, à leur faire prendre conscience des comportements et des facteurs de décrochage.

Les activités de persévérance

Cette approche regroupe toutes les activités qui visent à motiver les jeunes et à les inciter à persévérer dans leurs études. Ici, les initiatives ciblent les populations qui risquent de décrocher. Cela peut prendre plusieurs formes et s'adresser autant aux enfants qu'aux adolescents : gala de récompense à l'effort, suivi psychosocial individuel, service de garde pour les mères adolescentes, etc.

4) L'apprentissage par projet

L'apprentissage par projet, c'est apprendre les enseignements académiques en réalisant un projet motivant.

Le concept

Les participants réalisent des projets artistiques, scientifiques ou manuels (projet de journalisme, construction de voiture, etc.). Les jeunes participent à toutes les étapes du projet à raison d'une à deux fois par semaine. Généralement en groupe de dix à trente participants, ces activités se déroulent sur l'heure du midi ou après l'école, en milieu scolaire ou communautaire.

Les objectifs

Proposer aux jeunes d'apprendre autrement, d'apprendre par l'expérimentation. Le fait de travailler sur un projet motivant permet de développer les compétences sociales et scolaires des jeunes, de leur faire vivre des réussites, de leur faire découvrir des centres d'intérêt, mais aussi et surtout de favoriser leur persévérance scolaire. On retrouve ici l'approche globale adoptée par les groupes communautaires de lutte au décrochage.

Les participants

Cette famille de pratiques s'adresse principalement aux enfants qui fréquentent l'école primaire et les activités ne ciblent pas uniquement les jeunes qui risquent de décrocher. En effet, les organismes communautaires misent sur le maillage entre les jeunes moins motivés par leurs études et ceux qui le sont davantage.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques dans tous les types de territoires et elle est principalement mise en place par les organismes "multi".

Les différentes approches

Toutes les activités regroupées dans cette famille de pratiques se différencient uniquement par le type de projet choisi (artistique, scientifique ou manuel). Il n'y a pas lieu ici de distinguer différentes approches.

5) La mise en action

Le concept de mise en action suppose que le participant a vécu un moment d'arrêt dans son cheminement scolaire ou professionnel et qu'il se remet en action en s'engageant dans un projet.

Le concept

Après un temps d'arrêt dans leur parcours de vie, les jeunes qui participent à une activité de mise en action s'engagent dans un projet qui dure de trois à six mois. Durant cette période, les participants bénéficient d'ateliers de développement, d'un suivi psychosocial individuel et ils vivent des situations similaires à celles du marché du travail : présence journalière, horaire fixe et règles à suivre.

Les objectifs

Il s'agit de faire vivre des expériences variées, manuelles et intellectuelles aux jeunes décrocheurs pour qu'ils puissent exprimer leur potentiel et prendre conscience de leurs compétences. C'est une démarche d'insertion dans laquelle ils s'engagent.

On vise aussi l'*empowerment* des participants par l'acquisition de compétences sociales (gestion financière, comportement social, alimentation, estime de soi, etc.).

Les participants

Les activités de mise en action sont destinées aux jeunes adultes (16-30 ans) décrocheurs qui ont vécu un temps d'arrêt dans leur cheminement de vie.

Les types d'organismes et territoires d'action

On retrouve cette famille de pratiques sur tous les types de territoires et elle est principalement mise en place dans les organismes "multi".

Les différentes approches

L'insertion professionnelle

Ce type d'approche vise l'insertion des jeunes sur le marché du travail par l'apprentissage d'un métier et des compétences sociales nécessaires au maintien en l'emploi. Cette approche passe essentiellement par des stages et des plateaux de travail.

L'insertion sociale

Les participants travaillent collectivement sur un projet, de la conception à la mise en œuvre, en passant parfois par la recherche de financement. Ce sont souvent des projets artistiques ou culturels. À travers ces projets, les jeunes développent diverses habiletés transférables sur le marché du travail. Mais au-delà de l'intégration professionnelle, on vise leur intégration sociale. En effet, l'accent est également mis sur la vie de groupe et sur le développement d'un sentiment d'appartenance à un milieu de vie constructif et accueillant. Cette approche est moins répandue que la première.

Tableau synthèse

<u>FAMILLE DE PRATIQUES</u>	<u>L'accompagnement aux apprentissages</u>	<u>L'alternative</u>
<u>LE CONCEPT</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Souvent appelé aide aux devoirs et leçons ● Déroulement type : collation / apprentissage académique et intervention sociale / activités ludiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les activités d'alternative permettent d'apprendre autrement et en dehors des bancs d'école : <ul style="list-style-type: none"> - Au lieu d'aller à l'école, les jeunes vont dans l'organisme communautaire - L'horaire est souvent semblable à celui de l'école - Activités manuelles, académiques, artistiques, stages et suivi individuel ● Cette famille est parfois appelée "service de bout de ligne"
<u>LES OBJECTIFS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Acquérir des compétences académiques et des méthodes de travail ● Favoriser la persévérance scolaire ● Travailler sur les comportements ● Développer l'estime de soi ● Vivre des réussites 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre autrement les matières académiques ● Se connaître ● Réfléchir à son avenir ● Développer un sentiment d'appartenance à un milieu de vie
<u>LES PARTICIPANTS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : enfants ● Autre public : adolescents ● Sélection importante pour l'approche individuelle et familiale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : adolescents à fort risque de décrochage ou qui ont décroché ● Sélection importante pour toutes les approches
<u>LES TYPES D'ORGANISMES ET TERRITOIRE D'ACTION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "centraux " ● En milieu urbain
<u>LES DIFFÉRENTES APPROCHES</u>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'approche individuelle : Chaque enfant est jumelé avec un adulte. On mise sur le développement d'un lien significatif entre l'adulte et l'enfant. Approche très flexible. ● L'approche par groupe : on mise sur l'entraide et le développement de compétences organisationnelles. Permet de rejoindre plus de jeunes. ● L'approche familiale : On vise à outiller les parents pour qu'ils puissent accompagner eux-mêmes leur(s) enfant(s). Intervention flexible. Approche la moins répandue. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Le répit : arrêt de 1 à 10 mois; jeunes toujours inscrits à l'école; on vise une réintégration scolaire; approche par groupe. ● L'alternative de scolarisation : 1 année scolaire ou plus; on ne vise pas forcément un retour à l'école; approche individuelle. Approche peu répandue.
<u>L'IMPORTANCE RELATIVE DE CETTE FAMILLE</u>	<p>Total : 35 initiatives</p> <p>Approche individuelle : 15 initiatives</p> <p>Approche par groupe : 15 initiatives</p> <p>Approche familiale : 5 initiatives</p>	<p>Total : 21 initiatives</p> <p>Le répit : 15 initiatives</p> <p>L'alternative de scolarisation : 6 initiatives</p>



<u>Les activités de motivation</u>	<u>L'apprentissage par projet</u>	<u>La mise en action</u>
<ul style="list-style-type: none"> ● La palette d'activités est large : séances d'information et de promotion de la réussite scolaire, des ateliers sur le marché du travail, un suivi individuel, etc. ● Activités ponctuelles, le plus souvent en classe 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'apprentissage par projet c'est apprendre les enseignements académiques en réalisant un projet artistique, scientifique ou manuel. ● Les projets se réalisent en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ● Engagement quotidien des jeunes dans un projet de 3 à 6 mois ● Engagement dans une démarche d'insertion ● Situation similaire au marché du travail ● En parallèle : activités de développement et suivi individuel
<ul style="list-style-type: none"> ● Faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de rester à l'école; les motiver à persévérer ● Accompagner les jeunes dans leur cheminement de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre par l'expérimentation ● Favoriser la persévérance scolaire ● Vivre des réussites ● Se connaître 	<ul style="list-style-type: none"> ● Vivre des expériences variées pour se connaître ● Développer ses compétences sociales ● Développer l'estime de soi ● Réfléchir sur son cheminement de vie et son avenir
<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : les adolescents et pas uniquement ceux à risque de décrochage ● Autre public : la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : enfants qui fréquentent l'école; parfois les adolescents. Ces activités ne ciblent pas uniquement les jeunes à risque de décrochage. ● Il y a peu de sélection et elle se fait principalement par l'intérêt des jeunes vis-à-vis des projets proposés 	<ul style="list-style-type: none"> ● Public principal : jeunes adultes de 16-30 ans qui ont vécu un moment d'arrêt dans leur cheminement scolaire ou professionnel ● Sélection importante, surtout pour l'approche "insertion professionnelle "
<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● Principalement les groupes "multi " ● Dans tous types de territoire
<ul style="list-style-type: none"> ● Les activités de sensibilisation : activités qui visent à sensibiliser les jeunes à la réalité du décrochage; activités ponctuelles menées en classe. ● Les activités de persévérance : Activités qui visent à inciter les jeunes à persévérer (garderie pour les mères adolescentes, suivi individuel, etc.) Activités destinées aux populations à risque de décrocher. 	S.O.	<ul style="list-style-type: none"> ● L'insertion professionnelle : On vise l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cette approche passe essentiellement par des stages et plateaux de travail. Approche individualisée. ● L'insertion sociale : On vise l'intégration sociale. Les participants sont plus âgés (18 ans et plus) avec des problématiques plus lourdes. Cette approche passe par la participation à un projet artistique ou culturel collectif. Approche moins répandue.
<p>Total : 13 initiatives Les activités de sensibilisation : 7 initiatives Les activités de persévérance : 6 initiatives</p>	<p>Total : 9 initiatives</p>	<p>Total : 12 initiatives L'insertion sociale : 7 initiatives L'insertion professionnelle : 5 initiatives</p>

Les faits saillants

- ◆ **Les actions de lutte au décrochage en milieu communautaire sont très variées.** Nous les avons regroupées en cinq familles de pratiques, que nous avons déclinées en approches pour mieux refléter la richesse.
- ◆ **Les actions de lutte au décrochage ont des traits communs fondamentaux :** approche globale et systémique, action préventive, engagement volontaire des participants et individualisation des interventions.
- ◆ **Les activités d'accompagnement aux apprentissages sont les plus nombreuses,** les approches individuelle et en groupe étant les plus courantes.
- ◆ Les actions de lutte au décrochage en milieu communautaire **s'adressent principalement aux enfants, et ensuite aux adolescents.** La population la moins ciblée est celle des jeunes adultes, mais ceux-ci sont rejoints via d'autres structures d'insertion socioprofessionnelle.
- ◆ **Le milieu urbain est le mieux desservi.** C'est en milieu urbain qu'on retrouve la plus grande diversité de familles, et les actions visent des publics plus diversifiés. En milieu rural, on retrouve majoritairement des activités d'accompagnement aux apprentissages et les actions sont principalement destinées aux enfants (6 à 12 ans).
- ◆ **Les organismes "multi " sont ceux qui soutiennent le plus d'initiatives de lutte au décrochage,** notamment dans les milieux semi-urbains et ruraux. Les groupes "centraux " offrent majoritairement des activités d'alternative.

II. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PRATIQUES COMMUNAUTAIRES DE LUTTE AU DÉCROCHAGE

Le fait de rencontrer différents acteurs nous a permis de créer une typologie de pratiques mais également de connaître et de comprendre les contextes dans lesquels ces actions sont mises en œuvre. Ces informations sont en effet indispensables pour avoir un portrait plus complet des pratiques, car les actions sont étroitement liées à leur contexte d'intervention.

Nous avons choisi d'axer cette analyse du contexte autour de trois éléments clés : le financement, la collaboration et le réseautage. La problématique de la reconnaissance est quant à elle traitée de façon transversale. Ce sont quatre données fondamentales dans la vie des organismes communautaires de lutte au décrochage.

Cette analyse nous a permis de déterminer des besoins qu'ont les organismes pour consolider et développer leurs actions. Nous distinguons ici consolidation et développement. *Consolider* est considéré comme le fait d'assurer la pérennité de l'action tandis que *développer* signifie le fait de bonifier ses pratiques ou d'en introduire de nouvelles (nouvelle action, nouvelle population cible, nouveau territoire d'intervention, etc.).

Après un état des lieux, nous analyserons pour chacun des trois domaines les difficultés rencontrées par les groupes, leurs besoins et leurs attentes, ainsi que des éléments qui sous-tendent des pistes de solution. Il faut préciser que nous restituons ici les constats, problèmes et besoins exprimés par les répondants. Certains ont été soulignés par l'ensemble des répondants et d'autres par la majorité d'entre-eux.

A. Le financement, une problématique vitale

Le financement est étroitement lié à la viabilité des groupes, mais pour les organismes, c'est aussi une modalité de reconnaissance de leur action et de leurs activités de lutte au décrochage; c'est donc un élément de contexte important.

Soulignons que cette analyse est basée sur le financement des actions de lutte au décrochage et non sur celui des organismes.

1) Les deux modalités de financement des activités de lutte au décrochage

a. Les financements stables et réguliers

Certaines fondations accordent des financements sur une base triennale mais les financements stables et réguliers proviennent majoritairement du MELS par le biais du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation, le PACTE. Ce sont essentiellement les organismes "centraux " qui sont accrédités par le MELS et qui reçoivent des fonds du PACTE. Certains groupes " multi " en bénéficient mais ils sont rares. Ce sont ceux qui travaillent à la fois à l'alphabétisation et à la lutte au décrochage.

La plupart des organismes "multi " sont accrédités au MSSS et ils reçoivent des financements stables et réguliers par le biais du Programme de soutien aux organismes communautaires, le programme SOC. Mais ce fonds ne finance pas les activités de lutte au décrochage en tant que tel, il finance l'ensemble de la mission des organismes "multi ".

Les financements stables et réguliers sont insuffisants :

- Seuls 30 % des répondants bénéficient d'un financement stable et régulier pour leurs activités de lutte au décrochage. Cette situation est perçue par les groupes comme un manque de reconnaissance et elle compromet la pérennité des activités de lutte au décrochage. Ce faible pourcentage est principalement dû à l'insuffisance globale des enveloppes vouées à l'action communautaire autonome qui entraîne des listes d'attente, notamment pour les programmes SOC et PACTE.
- Les montants ne représentent jamais plus de 20 à 30 % du budget d'un organisme, et parfois moins.

b. Les financements ponctuels

On parle ici des financements par projet et par entente de service. C'est ce type de financement qui prédomine mais il est insuffisant.

Les bailleurs de fonds les moins importants sont les municipalités et les entreprises privées. Les principaux bailleurs sont :

- Le gouvernement fédéral
- Les commissions scolaires / les écoles
- Les fondations.

2) Les impacts d'un financement précaire

a. Les organismes mettent leurs énergies dans la consolidation des activités et non dans le développement de leurs pratiques

Bénéficier d'un financement récurrent amène une certaine stabilité financière pour le fonctionnement de base des organismes. C'est ainsi que les groupes qui en bénéficient poursuivent majoritairement des projets de développement, alors que les organismes qui ne reçoivent pas de financement récurrent affirment être toujours en phase de consolidation. Ils mettent leurs énergies et leurs efforts pour pérenniser les activités et l'équipe. Cela est d'autant plus inquiétant si on considère que la majorité des actions de lutte au décrochage ne bénéficie pas de financement récurrent.

b. Il y a un fort roulement de personnel et donc une perte d'expertise

L'insuffisance des salaires et des avantages sociaux sont des facteurs importants de roulement de personnel. Cette instabilité est préjudiciable pour deux raisons. D'une part, elle entraîne une perte d'expertise et, d'autre part, il faut recommencer non seulement le recrutement, mais aussi la formation des employés et recréer des liens dans l'équipe. Tout cela exige beaucoup d'énergie que tous préféreraient investir dans les actions elles-mêmes.

c. Les bénévoles sont des ressources rares et dont le taux de roulement est important

Les ressources humaines salariées étant insuffisantes, plusieurs organismes communautaires de lutte au décrochage ont recours aux services de bénévoles. Mais ces derniers sont rarement en nombre suffisant et leur taux de roulement est élevé.

Quatre éléments expliquent ces problèmes de recrutement, les trois derniers expliquant pourquoi le problème est encore plus important en milieu rural :

- Il faut des ressources pour effectuer les tâches reliées à la gestion des bénévoles.
- Il y a un problème de confidentialité dans les petites localités. Craignant que leur vie familiale soit connue de tous, les parents sont souvent réticents à envoyer leur enfant dans une activité soutenue par des bénévoles.
- Beaucoup de bénévoles sont des étudiants et les établissements post-secondaires sont généralement situés en milieu urbain.
- La distance géographique entre la résidence du bénévole, l'organisme ou l'école constitue un obstacle majeur.

Faits saillants

Les activités de lutte au décrochage les plus précaires sont celles qui ne bénéficient pas de financements stables et réguliers.

Ce sont aussi celles qui se retrouvent en milieu rural. Il y a trois raisons à cela : premièrement, en milieu rural les activités de lutte au décrochage sont mises en place par des organismes "multi " qui n'ont pas accès aux financements récurrents pour ces activités. Deuxièmement, les sources de financements ponctuels sont moins nombreuses en milieu rural, notamment à cause du peu de levées de fond. Et troisièmement, le bassin de bénévoles est plus restreint.

B. L'importance et les défis de la collaboration intersectorielle

Conformément à l'approche globale et systémique qu'ils prônent, tous les organismes communautaires de lutte au décrochage souhaitent collaborer avec les différents acteurs qui interviennent dans la vie des jeunes. Les collaborations sont des éléments de contexte très importants, car une bonne collaboration est un facteur facilitant pour la consolidation et le développement des pratiques de lutte au décrochage.

Il ressort des différentes entrevues que les répondants collaborent avec des acteurs de milieux très hétérogènes (2). Mais, parmi ceux-ci, les parents ont un statut particulier, et c'est pourquoi nous avons choisi de leur accorder une place privilégiée (1). Par ailleurs, les entrevues nous ont permis de faire la lumière sur les principales difficultés et attentes des groupes communautaires de lutte au décrochage (3).

1) Le rôle particulier des parents

Les parents constituent une catégorie de partenaires à part, car ils sont à la fois collaborateurs et participants. Ce ne sont pas des institutions mais des individus, et ils sont des acteurs incontournables.

L'implication des parents est fondamentale pour les groupes. En effet, ces derniers souhaitent qu'il y ait une continuité entre l'organisme, l'école et la maison pour que leurs actions aient une portée à plus long terme. Les objectifs sont d'outiller les parents et de favoriser leur intégration dans le cheminement académique de leur enfant.

a. Les parents peuvent être impliqués dans le cheminement de leurs enfants de deux manières

L'implication des parents dans l'activité de leur(s) enfant(s)

La participation des parents aux activités de leurs enfants se résume le plus souvent aux contacts qu'ils ont avec les intervenants lorsque ceux-ci les appellent pour faire un suivi sur le cheminement de leurs enfants.

Les activités destinées aux parents

1) Les activités familiales

Ce sont souvent des activités de loisirs qui permettent aux familles de développer des relations plus harmonieuses.

2) Les activités de soutien

Certains organismes accompagnent les parents lors des rencontres avec le personnel de l'école. D'autres groupes offrent des activités de soutien individuel aux parents.

3) Les ateliers

Quelques organismes ont mis en place des ateliers de développement des "compétences parentales" ou des groupes de discussion qui portent sur différents thèmes (l'adolescence, les drogues, etc.).

b. Une implication souvent minimale

Quelles que soient les actions, les organismes ont des difficultés à rejoindre et à impliquer les parents. Les groupes sont unanimes à ce sujet. Les groupes "multi " sont toutefois ceux qui rejoignent le plus les parents car leurs autres volets d'intervention (alimentation, alphabétisation, etc.) les aident à être en contact avec les parents et à créer des liens de confiance.

Nous avons identifié trois niveaux de participation des parents :

1) Aucune participation : une situation minoritaire

Dans de très rares cas (8 sur 90 initiatives), les organismes n'ont aucun contact avec les parents. C'est essentiellement le cas pour les activités où les participants sont majeurs. Ces activités ne nécessitent pas d'autorisation parentale et, bien souvent, les parents ne sont plus présents dans la vie du jeune.

2) Une participation minimale : le degré d'implication le plus fréquent

Toutes les activités qui s'adressent aux mineurs nécessitent le consentement des parents. C'est l'occasion d'avoir un premier contact avec eux, de leur expliquer la démarche dans laquelle leur enfant s'inscrit et de s'assurer de leur appui. Les contacts téléphoniques ponctuels sont eux aussi assez fréquents. Les intervenants font un suivi de la participation du jeune, de son comportement, de ses réussites, etc. Ces contacts permettent aussi aux intervenants d'avoir une rétroaction sur les résultats de leurs actions.

3) Une participation régulière : un degré d'implication difficile à maintenir

Les parents sont rejoints une ou deux fois par semaine, par téléphone, via l'agenda scolaire, etc. Ces contacts permettent d'avoir de réelles discussions avec eux et de créer un lien de confiance. On retrouve ce type de lien notamment pour les activités d'accompagnement aux apprentissages (excepté l'approche familiale) et pour l'alternative. Cependant, les groupes témoignent tous des difficultés qu'ils ont à maintenir des contacts réguliers.

Les répondants ont avancé plusieurs facteurs d'explication de cette faible implication :

- Les problèmes personnels des parents. Par exemple, certains parents ont eu un parcours scolaire très difficile et ils ne sont pas à l'aise avec le milieu de l'éducation.
- Le manque de ressources financières et humaines des groupes. Cette carence ne permet pas à tous les groupes de faire un suivi régulier, de développer une expertise d'intervention auprès des adultes ou de mettre en place des actions pour eux.
- La langue. De nombreux parents ne parlent pas couramment le français, notamment en milieu urbain.
- En milieu rural, c'est la petite taille des localités qui empêche de rejoindre les parents, beaucoup ayant peur du bris de confidentialité.

2) La diversité des collaborations

Les organismes communautaires souhaitent développer, ou ont déjà développé, des collaborations à différents niveaux (local, régional, provincial), avec des acteurs aussi bien institutionnels que communautaires et provenant de divers secteurs.

a. Les deux principaux partenaires : les réseaux de l'éducation et de la santé

Le premier partenaire : le milieu de l'éducation

Les écoles

Les écoles sont des partenaires très importants, 70 % des organismes rencontrés collaborent avec elles. Cependant, ces collaborations sont souvent officieuses. Le plus souvent, les écoles réfèrent les jeunes et prêtent des locaux ou du matériel.

Les commissions scolaires

Les collaborations avec les commissions scolaires sont plus rares et sont mises en place lorsque le territoire d'action de l'organisme communautaire couvre l'ensemble du territoire de la commission scolaire. Ce sont souvent des ententes officielles et donc plus stables. Le type de collaboration le plus fréquent est la référence des jeunes en difficulté.

Les cégeps et les universités

Les collaborations avec ces institutions ne sont pas très nombreuses et elles ne concernent que les organismes urbains. Les départements liés à l'intervention sociale et scolaire auprès des jeunes aident au recrutement de bénévoles et de stagiaires.

Les institutions de la santé et de la jeunesse

Les CLSC³

Ce sont des partenaires pour près de 50 % des organismes interrogés. Les personnels des CLSC réfèrent les jeunes, offrent des formations aux intervenants et aux jeunes et, parfois, ils effectuent un suivi clinique auprès des familles.

Les centres jeunesse

La collaboration la plus fréquente avec les centres jeunesse est la référence de jeunes dans le cadre des ententes de service de bout de ligne.

b. Les partenaires moins présents

Les organismes communautaires

25 % des répondants collaborent avec d'autres organismes communautaires. Ce sont principalement des groupes qui ont une mission complémentaire à la leur (toxicomanie, hébergement, suicide, etc.) et avec qui ils échangent des services, principalement pour l'animation d'ateliers. Parfois, les organismes communautaires développent conjointement des projets.

Les municipalités

Elles sont rarement identifiées comme des collaborateurs et lorsqu'elle existe, cette collaboration prend souvent la forme d'une demande de service de la part de la ville.

Les entreprises privées

Les entreprises privées sont des partenaires minoritaires. Deux types de collaboration ont toutefois été évoqués : l'accueil de stagiaire et les dons.

3. Nous parlons ici des CLSC et non des CSSS, car ces structures n'étaient pas encore totalement en place lorsque nous avons effectué les entrevues.



3) Des collaborations à consolider

Pour chacun des partenaires, les répondants de cette recherche ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain et leurs besoins pour développer de meilleures collaborations, plus particulièrement avec les milieux de l'éducation et de la santé, car ce sont les deux partenaires principaux.

a. Le milieu de l'éducation, les trois difficultés principales

Le choc des cultures

Plusieurs répondants ont mentionné ressentir des réticences, voire des incompréhensions face à leurs actions. Les répondants expriment le besoin de mieux connaître les institutions scolaires et réciproquement.

Des relations instables avec les écoles

Une forte majorité de répondants ont mis de l'avant le fait que la nature, la qualité et la durée de leur collaboration étaient tributaires des individus. Cela est d'autant plus problématique qu'il y a un grand roulement dans le personnel scolaire et que les partenariats sont rarement officialisés. Beaucoup d'organismes rencontrés souhaitent que les partenariats avec les écoles soient officialisés et plusieurs aimeraient travailler avec les commissions scolaires afin que celles-ci facilitent les collaborations entre l'école et la communauté.

Le manque de liens avec les universités

Plusieurs organismes ont souhaité évaluer leurs actions et leurs impacts et également réfléchir sur leurs pratiques. Pour cela, ils ont besoin d'être aidés et accompagnés par des universités.

b. Un soutien conjoint des milieux de la santé et de l'éducation difficile à obtenir

Dans le cadre de l'approche globale prônée par les organismes communautaires de lutte au décrochage, les milieux de l'éducation et de la santé ont tous les deux un rôle important à jouer. Mais, actuellement, certains organismes perçoivent leur accréditation comme une barrière. Certains groupes reconnus par le MELS (majoritairement les organismes "centraux ") évoquent des difficultés à tisser des liens avec le milieu de la santé. Et, de la même manière, les organismes "multi "

reconnus par le MSSS soulignent qu'ils ont des difficultés à se faire reconnaître par le réseau de l'éducation. On ne parle pas ici de financement, mais de collaboration sur le terrain. Cette distinction santé / éducation n'a pas de sens pour les organismes communautaires de lutte au décrochage. Ils souhaitent bénéficier d'un soutien et d'une reconnaissance conjoints des milieux de la santé et de l'éducation pour permettre une intervention globale sur la santé des jeunes, leur situation socioaffective, leur processus scolaire, etc.

c. La difficulté d'impliquer la communauté

Les groupes interrogés souhaitent que tous les acteurs sociaux soient sensibilisés et impliqués dans la lutte au décrochage. Ils veulent que le décrochage soit de la responsabilité de la société dans son ensemble et non pas celle des organismes communautaires et du réseau de l'éducation seulement.

Par ailleurs, les groupes de lutte au décrochage désirent aller au-delà de la concertation et être partenaires dans l'action. Les organismes que nous avons rencontrés se concertent avec différentes structures, mais ils agissent rarement ensemble, et ce niveau de collaboration leur semble insuffisant. En effet, les divers acteurs jeunesse participent aux actions communautaires de lutte au décrochage mais ce sont essentiellement des échanges de services et de la référence. Ils sont donc souvent mobilisés mais peu impliqués.

C. Le réseautage : des besoins qui persistent

Le troisième objectif de cette recherche était d'identifier les besoins de représentation, d'échange et de soutien des organismes communautaires rencontrés. Être réseauté est le dernier élément de contexte que nous avons choisi d'aborder car il constitue lui aussi un facteur important pour le développement et la consolidation des actions de lutte au décrochage.

1) Une forte présence sur les lieux de réseautage

Les organismes communautaires de lutte au décrochage participent en grand nombre aux lieux de réseautage. Toutefois, les organismes que nous avons rencontrés sont mieux réseautés au niveau local. Tous les répondants de cette recherche sont présents sur une table de concertation de leur quartier ou sur une table municipale en milieu rural mais peu d'entre eux sont réseautés au niveau régional. Au niveau national, ce sont surtout les organismes "multi " qui sont membres d'un regroupement.

On note également que les organismes "multi " participent à davantage de tables de concertation et que celles-ci portent sur des thématiques plus nombreuses (problématiques des jeunes, du quartier, etc.). Cela s'explique par le fait qu'ils ont plusieurs volets d'actions et que leur mission est plus large. Les organismes " centraux " ciblent, quant à eux, les lieux de concertation qui touchent au décrochage et aux problématiques des jeunes.

2) Du local au "supra-local", des attentes et des besoins qui diffèrent

Au niveau local

Au niveau local, les tables de concertation permettent aux groupes de lutter plus efficacement contre le décrochage en s'adaptant au milieu et en transformant ce dernier. En effet, ces lieux de réseautage regroupent divers acteurs qui ont comme point commun leur territoire d'action et qui partagent leurs expertises concernant les enjeux sociaux qui touchent les jeunes de leur territoire et leurs milieux de vie.

Les lieux de concertation locale permettent aux groupes de :

- *S'informer* sur les besoins du milieu et sur les ressources et activités existantes ou nouvelles.
- *Développer des actions* : mettre en place des projets communs et intégrer des expertises complémentaires à leurs actions.
- *Se faire reconnaître*, faire partie des décideurs et s'exprimer.

Au niveau " supra-local "

Au niveau " supra-local " l'objectif des organismes de lutte au décrochage est avant tout de développer et de bonifier leur(s) pratique(s) et c'est pourquoi ils se réseautent avec des organismes qui leur ressemblent. Les lieux de concertation " supra-locaux " répondent en partie à cette attente en leur permettant de :

- *S'informer* sur les sources de financement, les enjeux politiques et économiques du décrochage, les politiques gouvernementales qui touchent le décrochage ou le milieu communautaire, les nouvelles connaissances, et, pour finir, les ressources existantes.
- *Être soutenu* dans l'élaboration de projets, dans le développement d'outils d'évaluation, et être guidés sur la représentation.
- *Partager les expertises.*
- *Bénéficier de formations sur les facteurs de décrochage*, la dynamique d'apprentissage, les problèmes de santé mentale, etc., mais aussi sur la recherche de financement, la planification stratégique, la gestion des bénévoles, etc.
- *Être représentés politiquement* pour influencer les instances nationales (les décideurs politiques, les organismes gouvernementaux, les fondations, etc.) et les instances plus locales, comme les commissions scolaires et les municipalités. Leur objectif est de se faire reconnaître et d'obtenir du financement.

Faits saillants

les répondants de cette recherche sont peu réseautés en ce qui concerne la problématique du décrochage en tant que telle, à l'exception des membres du ROCQLD. Pour être réseauté spécifiquement sur ce thème, il faut que les organismes de lutte au décrochage se regroupent minimalement au niveau régional et national. Or on note que les organismes sont davantage réseautés au niveau local, là où sont abordées des problématiques plus larges comme la jeunesse, le quartier, etc.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette recherche était de dresser un portrait des actions communautaires de lutte au décrochage. Pour réaliser ce projet, nous avons analysé quatre-vingt-dix (90) activités de lutte au décrochage dans cinquante-cinq (55) organismes à travers le Québec.

Nous avons ainsi mis en évidence une philosophie d'intervention commune dont les traits principaux sont les suivants :

- une approche globale et systémique
- l'engagement volontaire des jeunes
- l'individualisation des interventions
- le caractère préventif des actions

Ces actions sont également très variées. En effet, elles peuvent s'adresser aux enfants et aux adolescents en cours de scolarisation, mais également à de jeunes adultes décrocheurs ou à leurs parents. Ces activités peuvent se dérouler quelques heures par semaine ou demander un investissement quotidien de la part des jeunes. Le médium peut être académique, manuel, scientifique, etc. C'est pour refléter la pluralité et la richesse des pratiques communautaires de lutte au décrochage que nous avons créé une typologie. Cinq familles de pratiques ont été identifiées :

- *L'accompagnement aux apprentissages*
- *Les alternatives*
- *L'apprentissage par projet*
- *Les mises en action*
- *Les activités de motivation*

De plus, pour mieux connaître et comprendre les actions de lutte au décrochage, il nous a semblé indispensable d'analyser les contextes dans lesquels elles sont mises en œuvre. Trois facteurs clés ont été choisis : le financement, la collaboration et le réseautage. Lors des entrevues, les répondants ont exprimé les difficultés qu'ils rencontrent et leurs besoins dans ces trois domaines.

C'est à partir de ces éléments que nous faisons ici des recommandations pour favoriser la consolidation et le développement des pratiques communautaires de lutte au décrochage.

D'une manière générale, nous recommandons

- **de faire de la persévérance scolaire un défi de société mobilisant tous les acteurs**
- **d'augmenter la visibilité et la reconnaissance des organismes communautaires de lutte au décrochage.**

Le financement

Pour ce qui est du financement, les difficultés rencontrées sont grandes. Les sources de financement sont à la fois insuffisantes et bien souvent non récurrentes. Cela nuit aux activités de lutte au décrochage, car la pérennité des actions n'est jamais assurée et beaucoup de groupes communautaires emploient leur énergie à consolider leurs activités et non à les développer.

Les groupes rencontrés expriment les mêmes besoins : avoir un financement récurrent, plus important et voué spécifiquement à leurs activités de lutte au décrochage.

Compte tenu de tous ces éléments, nous recommandons d'augmenter le financement destiné aux actions communautaires de lutte au décrochage :

- **Le secteur portant sur la lutte au décrochage du programme PACTE devrait bénéficier d'un rehaussement significatif permettant l'accréditation et la stabilisation des ressources communautaires de lutte au décrochage.**
- **Une entente interministérielle devrait être envisagée afin de favoriser la consolidation des actions de lutte au décrochage dans les organismes accrédités auprès d'autres ministères que le MELS.**

La collaboration

L'obtention d'un financement adéquat est indispensable mais la collaboration l'est tout autant pour les groupes communautaires de lutte au décrochage. En effet, pour bonifier leurs interventions et avoir une approche globale, ils ont besoin de travailler avec l'ensemble des acteurs qui interagissent avec les jeunes, notamment les parents, le milieu scolaire et celui de la santé.

Une place à part a été accordée aux parents dans l'analyse, car bien que collaborateurs de premier ordre, ce sont aussi des participants. Ceci étant, beaucoup de répondants constatent que les collaborations avec les parents sont difficiles à instaurer et à maintenir.

Nous recommandons donc qu'une campagne de publicité sociétale soit menée dans le but de favoriser l'accompagnement des parents aux activités éducatives, et plus particulièrement la lutte au décrochage.

Pour ce qui est des autres collaborateurs, les entrevues réalisées nous ont permis de faire le constat suivant : les partenariats réels sont difficiles à créer et les collaborations sont souvent minimales. En effet, la référence des jeunes et les échanges de service apparaissent comme les collaborations les plus fréquentes. Les partenariats plus soutenus tels que l'élaboration conjointe de projets semblent assez marginaux et les groupes rencontrés regrettent cela.

Nous recommandons donc que le concept de partenariat responsable, qui suppose l'association des différents partenaires dans toutes les étapes de développement et de réalisation d'un projet en reconnaissant l'expertise de chacun, soit promu auprès des différentes instances.

Le réseautage

Pour finir, nous avons étudié les besoins des groupes en termes de réseautage. Nous avons noté que les groupes sont peu réseautés en ce qui a trait à la problématique du décrochage. Les répondants ont exprimé le besoin de partager et d'échanger avec des pairs du milieu communautaire intervenant dans le problème du décrochage.

Nous recommandons donc la création d'un outil d'échange d'information et d'expertise pour les intervenants communautaires de lutte au décrochage des différentes régions du Québec. La création d'une communauté de pratique pourrait être envisagée.

RECOMMANDATIONS

- 1) **Faire de la persévérance scolaire un défi de société mobilisant tous les acteurs.** Il faut sensibiliser et mobiliser tous les acteurs sociaux pour que chacun contribue à sa façon à la lutte au décrochage.
- 2) **Augmenter la visibilité et la reconnaissance** des organismes communautaires de lutte au décrochage au niveau local, régional et national.
- 3) **Augmenter les financements** destinés aux actions de lutte au décrochage. D'une part, cela signifie rehausser le secteur portant sur la lutte au décrochage du programme PACTE et, d'autre part, envisager une entente interministérielle afin de favoriser la consolidation des actions de lutte au décrochage dans les organismes qui ne sont pas accrédités auprès du MELS.
- 4) **Favoriser l'accompagnement parental aux activités éducatives et plus particulièrement face à la lutte au décrochage.**
- 5) **Faire valoir le partenariat responsable.** Le partenariat responsable signifie plusieurs choses : reconnaître et respecter l'expertise de chacun, être partenaire dans toutes les étapes de développement, de réalisation et d'évaluation et d'être partenaire à long terme.
- 6) **Renforcer le réseautage**, notamment par le biais d'un outil virtuel d'échange d'information et d'expertise.

BIBLIOGRAPHIE

Publications

FRÉCHETTE, D., GAUTHIER, F., DAHER, P. et SAMPSON, L., (1999). *Un guide en soutien scolaire et familial*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

GAUTHIER, F., THERRIEN, M. et VERR, B., (2001). *Des communautés éducatives en soutien scolaire et social*, Direction de la santé publique de Montréal-Centre et ROCIDEC.

JANOZ, M., et DENIGER, M-A., (2000). *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés*, Centre de Recherche et d'Intervention sur la Réussite Scolaire et Institut de Recherche pour le Développement Social des Jeunes.

KALIAGUINE, M., (1999). *Soutien éducatif communautaire, perspectives de consolidation et de développement*, Étude d'opportunité, CDEC Centre Nord.

POTVIN, P., FORTIN, L., MARCOTTE, D., ROYER, E. et DESLANDCES, R., (2004). *Guide de prévention du décrochage scolaire*, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec.

ROCQLD, (2004). *Identification des groupes et des pratiques communautaires au Québec en prévention du décrochage scolaire*, Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage.

Sites Internet

- Encyclopédie L'Agora, février 2006, <http://agora.gc.ca/mot.nsf/Dossiers/Ruralite>
- Institut de la statistique du Québec, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_02/region_02_00.htm
- Statistiques Canada, <http://www12.statcan.ca/english/Profil01/CP01/Index.cfm?Lang=F>

Autres

Il est important de noter que toutes les rencontres sur le terrain ont été complétées par de la documentation remise par l'organisme (rapport d'activité, dépliants, etc.).